



FO REND COMPTE DE SON MANDAT !

COMPTE RENDU DE LA FS SA DU JEUDI 18 JANVIER 2024

Cette formation spécialisée avait pour ordre du jour :

- 1-Approbation du PV de la formation spécialisée du CSA spécial académique du 1^{er} juin 2023
- 2-Point étape sur X24 – nouveau pôle rectoral
- 3-Questions diverses

Seule FO a fait lecture de la déclaration liminaire ci-dessous :

Madame, Messieurs,

Vous convoquez ce jour, cette formation spécialisée du CSA SA avec pour seul point à l'ordre du jour, le nouveau pôle rectoral et l'approbation du PV de la FS du 1er juin 2023.

Dans un premier temps, nous nous étonnons de ne pas avoir à l'ordre du jour, l'élection du secrétaire de la FS, sachant que l'arrêté de composition a été modifié compte tenu de la désignation de représentants qui ne relevaient pas du champ de compétence de cette formation spécialisée ; c'est pourquoi, nous ne voterons pas pour l'approbation du procès-verbal qui à notre sens n'est pas valable.

Nous sommes le 18 janvier 2024, il est encore temps de présenter nos vœux pour cette nouvelle année, des vœux clairs et précis :

- Le vœu d'avoir une ministre de tutelle respectueuse des personnels et de leurs conditions de travail ;
- Le vœu d'avoir une réelle augmentation du point d'indice à hauteur de 10% immédiatement et de 28,5% au titre du rattrapage ;
- Le vœu de bénéficier d'une juste rémunération liée à nos corps et statuts et non pas à un mérite « arbitraire » ; La fonction publique rend un service essentiel aux usagers, garantit la cohésion sociale sur l'ensemble du territoire et n'a pas vocation à être rentable, ni à faire des bénéfices, ni à satisfaire des actionnaires.
- Le vœu d'avoir des conditions de travail sereines et une égalité de traitement notamment en terme indemnitaire quels que soient les structures et les services.
- Le vœu que le déménagement vers X24 ne sera pas l'occasion de réduire la superficie mise à disposition pour chaque agent ni l'intimité ;
- Le vœu que chaque agent bénéficiera d'un poste de travail individuel permanent ;
- Le vœu que tous les personnels titulaires comme contractuels des services des structures seront maintenues sur leur fonction ;
- Le vœu que les personnels bénéficieront d'une restauration de qualité ;
- Le vœu d'une réelle transparence et d'une communication régulière de l'avancée des travaux ; il est regrettable que les engagements pris sur la communication notamment du micro zoning n'aient pas été tenus à ce jour. Les collègues sont inquiets et pensent que des changements sont peut-être intervenus pour réduire les surfaces attribuées à certains services voire la réduction des bureaux individuels au détriment de certains encadrants.

Ils ne sont pas dupes, d'autant qu'ils ont eu l'occasion de voir des plans modifiés dans ce sens, affichés dans le couloir d'un étage du rectorat. Nous rappelons l'opposition de Force Ouvrière à tout open-space ou flex-office qui serait le prétexte à l'élargissement du télétravail en l'imposant ;

- Nous réitérons notre vœu d'avoir des réponses à nos demandes dans un délai raisonnable y compris pour les collègues qui le demandent ;

Malgré les annonces du ministère, nous continuons à faire le vœu pour la création de postes à hauteur des besoins sachant que notre académie est une des plus sinistrées sur l'attribution des postes en services sans compter le manque d'attractivité...

Par ailleurs, l'impact financier est sans doute la 1^{ère} condition du bien-être des agents dans leur vie professionnelle comme dans leur vie privée. Un certain nombre de collègues nous ont alerté ou saisi sur le non versement du CIA de fin d'année et/ou exceptionnel, alors qu'ils l'attendaient, vu leur pouvoir d'achat actuel, pour célébrer les fêtes de fin d'année avec leur famille, pouvez-vous nous éclairer sur cette problématique ?

Dans de nombreux services, les collègues nous font part, de souffrance au travail liée à la charge de travail, aux outils mais aussi à des rapports parfois problématiques avec des supérieurs hiérarchiques injonctifs, intimidants ou anxiogènes par la pression imposée. De même, des encadrants nous saisissent sur ce même sujet. Quelles actions comptez-vous mettre en place afin de garantir à tout agent une sécurité au travail ? D'autant plus que certains sont terrorisés à l'idée d'exprimer cette souffrance par peur de représailles et/ou de chantages au renouvellement de contrat par exemple, aux appréciations littérales lors de l'évaluation quand ils en ont eu ou quand ils ont eu leur compte rendu..., au blocage des promotions et à l'indemnitaire notamment.

De plus, nous nous étonnons de ne pas connaître à ce jour, les dates de fermeture des structures pour l'été 2024. Pouvez-vous nous garantir qu'aucune opposition au droit à congé n'interviendra pendant la période des Jeux olympiques et Para-olympiques ?

Enfin, Force Ouvrière continuera à porter ses mandats dans la défense des droits statutaires des personnels en toute liberté et indépendance.

Je vous remercie

RÉSISTER, REVENDIQUER, RECONQUÉRIR

Concernant notre demande pour l'élection du secrétaire de la FS, il nous a été répondu qu'il n'y aurait pas de nouvelle élection car un accord unanime des OS avait été donnée de maintenir cette désignation. J'ai demandé à disposer du PV car pas le souvenir qu'on ait donné cet accord.

Projet X24

• Avancement des travaux

- Fin du gros œuvre : octobre 2023
- Hors d'eau hors d'air : mars 2024
- Livraison : octobre 2024
- Opérations et visites réglementaires pendant environ 1 mois ½
- Déménagement : décembre 2024 dans l'ordre suivant Rectorat / DSDEN / CROUS à raison d'une période d'une semaine par divisions ou services
- 1^{ère} visite aux OS et membres de la FS-SA le **jeudi 28 mars 2024 après-midi**

FO :

Qu'en est-il des astreintes durant les congés de Noël pour les agents techniques ?

Le rectorat prévoit le recours à une entreprise extérieure pour le déménagement et pour le transfert du matériel informatique. Par conséquent, les agents ne seront pas impactés.

Les agents dont le service déménagement n'auront pas accès durant une semaine à leurs bureaux ni aux matériels informatiques et que le TT sera déployé pour l'ensemble de ces agents. Ils exerceront leurs missions en télétravail. Quid des agents ne bénéficiant pas de TT et ne souhaitant pas en prendre, quelle sera leur position ?
Si pas d'alternative possible, le TT sera de rigueur ou dès lors qu'une division libère son espace, une autre pourra occuper cet espace le temps du déménagement. Il y aura aussi le plateau R+4 de la DSDEN comme espace de travail disponible.

• Implantation

- Les chefs de division disposeront d'un bureau individuel
- 1142 postes de travail sont prévus pour 1291 agents et confirmation que chaque agent aura un poste de travail. 1037 postes de travail pour 1172 agents car des collègues exercent leur activité de façon « nomade » comme les inspecteurs qui soit 149 personnes (hors R+5 réservé au CROUS)
- 262 bureaux dont 116 bureaux partagés et cloisonnés
- 231 bureaux dont 96 bureaux partagés et cloisonnés dont 12 bureaux partagés et cloisonnés présentant 8 postes de travail.
- 4709 m² linéaire consacré au rangement de proximité hors archivage
- Sur chaque étage, il y aura 1 ou 2 tisanières qui permettra aux agents de disposer d'un espace pour se restaurer.

• Espace restauration

- 707 m² cumulés sur 7 étages hors terrasses
- 372 places cumulées hors cafétéria
- RDC bas : restaurant administratif pour 198 places au total avec :
 - ☑ Une salle flexible : 88 places
 - ☑ Une autre salle ??? places
 - ☑ Grande terrasse sur patio à aménager ??? places
- R+5 : cafétéria avec 125 m² à aménager donnant sur une terrasse
- Sourcing ambassadeurs : le 02 février 2024
- Publication programmée fin avril 2024
- Analyse des offres puis négociation : juillet 2024
- Notification : septembre 2024

Il est précisé par l'administration qui ne pourra garantir qu'une restauration soit proposée dès l'entrée dans le nouveau rectorat.

Des échanges ont eu lieu avec la SRIAS pour une éventuelle subvention en vue d'aménager le restaurant mais également d'une subvention de type « PIM » aux agents. Pour bénéficier de ces subventions,

il faudrait que l'établissement soit reconnu en qualité de RIA (ce qui n'est pas le cas pour le moment) mais si le RIA n'est pas retenu cela n'aura aucune incidence pour les agents.

• Mobilier

X24 aura du nouveau mobilier. Le rectorat prospecte au sourcing pour l'achat de mobilier de seconde main et auprès de l'UGAP pour le neuf. Un appel d'offre a été lancé.

• Archives courantes c2d les dossiers utilisés au quotidien

- Capacité X24 = 2643 m² répartis sur 8 niveaux (1938 m² hors R+4 et R+5).
- Les dossiers ne sont plus dans les bureaux des services mais conservés dans des espaces dédiés et sécurisés.
- Phase de déploiement de processus de gestion dématérialisée
- Installations de mobiliers : armoires et copieurs supplémentaires dans les espaces de travail.

Questions diverses

FO :

Êtes-vous en mesure de nous communiquer la surface en m²/bureaux ?

Non mais un bureau individuel disposera de 2 fenêtres et l'architecture du bâtiment ne permet pas d'avoir des surfaces identiques : les bureaux donnant sur la A86, par exemple en moyenne 12m² et les 3 autres façades 18 m². À ce jour, le rectorat respecte les règles de la Direction de l'État soit 16,2 m²/agent.

• Parking

- 316 places au total dont le maintien des places au parking Esquirol.
- La DILAC travaille actuellement sur les critères d'attribution, FO demande à ce que ceux-ci soient communs DSDEN/Rectorat et qu'un GT parking soit convoqué à l'issue de ce travail, l'administration y a répondu favorablement.

UNSA :

Combien y aura-t-il d'agents d'accueil dans X24 ?
minimum 2 agents/brigade

Les services de sécurité seront-ils externalisés ?

NON compte tenu du bâti, il y aurait 4-5 agents/brigade et peut-être une externalisation potentielle la nuit et le week-end.

Toutes les équipes techniques resteront en place mais des personnels extérieurs pourraient être sollicités afin de répondre à l'entretien de matériels spécifiques, par exemple, la maintenance des panneaux photovoltaïques.

Le service courrier sera mutualisé.

Même système des badges d'accès.

Pour finir, le SG précise que le rectorat et les DSDEN seront fermés le vendredi 10 mai 2024.

Vos interlocutrices départementales :

77 DANIELLE RICARD

mail : spaseen.fo77@gmail.com / tél. : 06 76 09 30 70

93 CARIMA BOUTADJINE :

mail : carima.boutadjine@ac-creteil.fr / tél. : 06 52 77 33 18

94 KARIMA BENSaid

mail : spaseen.fo.rectorat94@gmail.com / tél. : 01 57 02 68 99

N'hésitez pas à les contacter par mail pour avoir des informations ou prendre des rendez-vous.

Si comme nous vous voulez portez haut et fort nos revendications, n'attendez plus et rejoignez-nous. Ce sont les adhérents qui font notre force.



**Pour défendre vos droits, vos statuts,
vos salaires, vos conditions de travail.
Ne restez pas isolés,
REJOIGNEZ LE SPASEEN-FO !**